

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE
Adresse	1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PREVENTION ROUTIERE ET CONDUITES A RISQUE
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	Lien social, citoyenneté et participation des habitants (1.5) Accès à la citoyenneté (154) Jeunesse (151) Education à la citoyenneté et au civisme (1541)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ), situé dans le quartier du Bois l'Abbé 1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 20 JEUNES</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : JEUNES.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 16/01/2023</p> <p>Date de fin : 16/10/2023</p> <p>Durée : 10 mois</p> <p>Fréquence : 1 fois par mois</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes à la prévention routière et aux conduites à risques. - Initier les jeunes à la partie théorique du code de la route.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Beaucoup de jeunes utilisent différents moyens de locomotion pour se déplacer ou bien se rendre à l'école : vélos, trottinettes électriques et scooters pour les plus âgés sont fréquemment utilisés.</p> <p>Cependant, certains d'entre eux adoptent des comportements déviants lors de leurs déplacements. Le non-port du casque, une vitesse non appropriée, la méconnaissance des règles de circulation sont souvent constatés par l'équipe d'animation.</p> <p>A travers ce projet, l'équipe du service Jeunesse, avec l'aide de différents partenaires institutionnels, veut sensibiliser les jeunes aux conduites à risques et aux comportements déviants.</p>

Déroulement de l'action / étapes :Janvier 2023 :

- Rencontre avec l'organisme « Permis rusé » pour sensibiliser les jeunes aux conduites à risque.

Février 2023 :

- Atelier avec casque de réalité virtuelle en partenariat avec l'association « Foxhound ».
- 5 séances sont prévues à raison d'une session par mois.
Un expert de l'association sera présent pour accompagner les jeunes individuellement (30 minutes par personne).

Mars 2023 :

- Sensibilisation au code de la route, réalisation d'un parcours fléché en trottinette électrique.
- Les « gestes qui sauvent » avec la police municipale.

Avril 2023 :

- Quizz autour des « conduites à risque » avec une infirmière.
- Escape game autour de la prévention routière avec l'association « Sportigo ».

Mai 2023 :

- Echange autour des conduites à risque (chicha, alcool...), avec l'organisme « Permis rusé ».

Octobre 2023 :

- Quiz interactif autour de l'éco-mobilité avec l'organisme « Permis rusé ».

Moyens mis en œuvre :Moyens matériels :

La structure jeunesse + 1 véhicule mini-bus (8 places).

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	2	60h
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		

	Bénévoles		
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
	<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Limiter les conduites à risques en sensibilisant le public jeune à travers des actions ludiques afin de les rendre citoyen et responsable de leurs actes.</p>		
	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? Le service jeunesse de la municipalité de Chennevières-sur-Marne.</p>		
Acteurs et partenaires	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : M. BODOUA Stéphane Fonction : Responsable du service Jeunesse Téléphone : 06.67.19.63.40 Mail : stephane.bodoua@chennevières.fr</p>		
	<p>Intervenants sur l'action : - Mme HADDAD Sahra – animatrice - M. BACARI Nadjim – animateur</p>		
	<p>Partenaires : - Services communaux : - Centre municipal la Colline - La police municipale - Partenaires extérieurs : - Association Sportigo - Association Foxhound - Organisme « Permis rusé » - Autoécole - Dispositifs mobilisables : - ANCT – BOP 147</p>		
Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs	<p>Résultats attendus : - Port du casque lors de tous les déplacements avec engin à moteur. - Meilleure connaissance des consommations à risque (alcool, chicha, tabac...).</p>		
	<p>Indicateurs prévus pour l'action : <u>Critères quantitatifs :</u> - Nombre de jeunes présents lors des actions.</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place, nombre de partenaires présents. <p><u>Critères qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assiduité, ponctualité (feuille de présence) 												
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association Sportigo : 500 € - Permis rusé : 2 500 € - Infirmière libérale : 500 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="571 987 1477 1283"> <thead> <tr> <th>Agent/fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaires euros</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NADJIM Bacari Animateur</td> <td>30H</td> <td>451.50 €</td> </tr> <tr> <td>HADDA Saha Animatrice</td> <td>30H</td> <td>451.50 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>60H</td> <td>903.00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</p> <p>Aucune.</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</p> <p>Aucune.</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :</p> <p>L'écart de 750 € entre le budget prévisionnel 2023 (4 603 €) et celui de 2022 (3 853 €) est essentiellement dû à l'augmentation des tarifs de nos prestataires sur les actions demandées.</p>	Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires euros	NADJIM Bacari Animateur	30H	451.50 €	HADDA Saha Animatrice	30H	451.50 €	TOTAL	60H	903.00 €
Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires euros											
NADJIM Bacari Animateur	30H	451.50 €											
HADDA Saha Animatrice	30H	451.50 €											
TOTAL	60H	903.00 €											

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS
Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire